



Organisation mondiale
de la santé animale
93e Session Générale

Assemblée mondiale

Paris, 18-22 mai 2026

93 GS/Tech-04/Fr

Original : anglais

Mai 2026

Rapport du Groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens

Document de travail technique



Organisation mondiale
de la santé animale

Sommaire

Introduction	3
1. Activités du GTRAM	3
1.1 <i>Listes de l'OMSA</i>	3
1.2 <i>Révision du chapitre 6.8 du Code sanitaire pour les animaux terrestres</i>	4
1.3 <i>Révision du chapitre 6.2 du Code sanitaire pour les animaux aquatiques</i>	4
1.4 <i>Maladies prioritaires et vaccinations</i>	5
1.5 <i>Le forum « Agir maintenant, investir intelligemment : Partenaires pour lutter contre la RAM »</i>	5
1.6 <i>Traitements alternatifs aux antimicrobiens</i>	5
1.7 <i>Base de données mondiale ANIMUSE</i>	6
1.7.1 <i>Cycles de collecte de données</i>	6
1.7.2 <i>Ateliers sur l'institutionnalisation</i>	6
1.8 <i>Programme sur les produits vétérinaires de qualité inférieure et falsifiés (PVQIF)</i>	6
1.9 <i>Déclaration politique sur la RAM de la 79e Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)</i>	7
1.9.1 <i>Plan d'action mondial pour combattre la RAM</i>	7
1.9.2 <i>VetAWaRe</i>	8
1.9.3 <i>Groupe indépendant pour les données probantes en faveur de l'action contre la RAM (IPEA)</i>	8
2. Conclusion	9
Annexe 1. La vision 2026-2030 de l'OMSA concernant la RAM, comprenant quatre domaines d'investissement prioritaires	10

Introduction

Le Groupe de travail sur la RAM (GTRAM) a été créé par la Directrice générale de l'OMSA, à la suite de l'adoption de la Résolution n° 14 lors de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués (la « Session générale ») de l'OMSA. Conformément à ses [Termes de référence](#), le GTRAM est chargé de soutenir :

- la mise en œuvre de la [Stratégie de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens et l'utilisation prudente des antimicrobiens](#)
- les [recommandations](#) formulées lors de la deuxième Conférence mondiale de l'OMSA sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux en 2018

Depuis 2025, le GTRAM s'est réuni quatre fois par an (deux fois en ligne et deux fois en présentiel), ce qui représente un changement par rapport à la fréquence initiale de deux réunions par an.

Si nécessaire, des sous-groupes et des groupes *ad hoc* supplémentaires sont constitués pour traiter de questions spécifiques nécessitant des connaissances spécialisées ; ces groupes se réunissent indépendamment du GTRAM et comprennent généralement des Membres du GTRAM ainsi que des experts externes, afin de garantir une expertise technique adéquate et une représentation géographique équilibrée.

Le GTRAM est actuellement composé des experts suivants :

- Dre Arshnee Moodley (présidente, Kenya)
- Mme Barbara Freischem (Pays-Bas)
- Dre Fajer Sabah Al Saloom (Bahreïn)
- Dre Carolee Carson (Canada)
- Dre Jalusa Deon Kitch (Brésil)
- Dre Michiko Kawanishi (Japon)
- Dr Yang Wang (République populaire de Chine)

1. Activités du GTRAM

La Dre Arshnee Moodley, présidente du GTRAM, a présenté un aperçu des principales activités menées par le GTRAM depuis la 93^e Session générale de l'OMSA, qui s'est tenue en mai 2025. Parmi celles-ci figuraient les résultats de ses réunions virtuelles (2 juillet 2025 et 14 janvier 2026) et en présentiel ([30 septembre – 2 octobre 2025](#) et [24-26 mars 2026](#)).

1.1 Listes de l'OMSA

En juin 2025, l'OMSA a lancé une enquête mondiale afin d'évaluer l'utilité et la visibilité de sa [Liste des antimicrobiens importants en médecine vétérinaire \(Liste de l'OMSA\) et des Référentiels techniques spécifiques à chaque espèce qui s'y rapportent](#), ainsi que de recueillir des commentaires sur les [nouveaux critères de classification proposés pour la Liste de l'OMSA](#). Les résultats ainsi obtenus serviront à orienter les campagnes de sensibilisation concernant ces documents et à éclairer la prochaine révision de la Liste de l'OMSA.

L'enquête a recueilli 123 réponses : 88 (71,5 %) provenant de 73 Membres de l'OMSA (soit 38,3 % des Membres de l'OMSA) et 35 (28,5 %) provenant de parties prenantes non gouvernementales. La plupart des Membres ayant répondu (81 %) connaissaient la Liste de l'OMSA ; la quasi-totalité d'entre eux (> 85 %) ont estimé que la Liste de l'OMSA était utile, voire très utile, et se sont déclarés favorables aux nouveaux critères de classification proposés pour la Liste de l'OMSA. Cependant, les Membres de l'OMSA et les parties prenantes ont indiqué qu'ils connaissaient peu les Référentiels techniques.

Le GTRAM a analysé les résultats de l'enquête et a formulé les recommandations suivantes :

- L'analyse finale et le rapport de l'enquête devraient présenter séparément les recommandations formulées par les Membres de l'OMSA et celles des organisations partenaires, afin d'accroître la transparence.
- Il convient de supprimer toute référence à la « productivité » du critère 2 proposé afin de mettre explicitement l'accent sur la santé et le bien-être des animaux. Cette réponse a été apportée à la suite des préoccupations exprimées par les Membres, selon lesquelles la mention « impact sur la productivité » figurant dans le critère 2 proposé pourrait être interprétée comme justifiant l'utilisation d'antimicrobiens à des fins de stimulation de la croissance.
- Le GTRAM devrait mettre à l'essai les critères de classification modifiés proposés et évaluer l'impact que ces modifications auraient sur la Liste de l'OMSA d'ici la fin du mois d'avril 2026.
- La Liste de l'OMSA devrait conserver sa vocation initiale, à savoir constituer un répertoire exhaustif des antimicrobiens à usage vétérinaire, fondé sur l'importance de ces substances pour la santé animale et sur la disponibilité des options thérapeutiques pour le traitement des maladies infectieuses courantes chez différentes espèces animales. Dans la mesure du possible, les mentions figurant sur la Liste de l'OMSA devraient être harmonisées avec celles de la [Liste des antimicrobiens importants en médecine humaine de l'OMS](#) (liste AIMH de l'OMS).
- Il conviendrait de créer des Référentiels techniques supplémentaires pour d'autres espèces. La prochaine espèce sera choisie lors de la réunion du GTRAM d'octobre 2026, sur la base des [discussions précédentes](#).

1.2 Révision du chapitre 6.8 du Code sanitaire pour les animaux terrestres

Le GTRAM a été informé de l'avancement de la révision du [chapitre 6.8. Harmonisation des programmes nationaux de surveillance et de suivi de la résistance aux agents antimicrobiens](#) (dernière mise à jour en 2018) du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* lors de ses réunions de [septembre/octobre 2025](#) et de [mars 2026](#). Cette révision fait suite à l'approbation, par la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres (Commission du Code), de la recommandation du GTRAM visant à mettre à jour ce chapitre en [septembre 2024](#).

Un Groupe *ad hoc* a été créé en 2025 afin de rédiger le chapitre révisé ; il est présidé par la Dre Carolee Carson, membre du GTRAM, et compte parmi ses membres la Dre Arshnee Moodley, présidente du GTRAM, ainsi que le Dr Salah Hammami, membre de la Commission du Code. Le Groupe *ad hoc* a tenu cinq réunions virtuelles depuis 2025, ainsi qu'une réunion en présentiel de deux jours en avril 2026, au Siège de l'OMSA. Le chapitre révisé sera examiné par le GTRAM lors de sa réunion virtuelle en juillet 2026, avant d'être soumis à l'examen de la Commission du Code en septembre 2026.

1.3 Révision du chapitre 6.2 du Code sanitaire pour les animaux aquatiques

Le GTRAM a été informé de l'avancement de la révision du [chapitre 6.2. Principes d'usage prudent et responsable des agents antimicrobiens chez les animaux aquatiques](#) (dernière mise à jour en 2018) du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* lors de ses réunions de [septembre/octobre 2025](#) et de [mars 2026](#).

Le projet de chapitre a été soumis pour la première fois aux commentaires des Membres dans le [rapport de février 2026](#) de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques (Commission pour les animaux aquatiques), la date limite étant fixée au 3 juillet 2026. Le GTRAM a également été invité à faire part de ses observations. Cette révision fait suite à

l'approbation par la Commission pour les animaux aquatiques, en [septembre 2024](#), de la recommandation du GTRAM visant à réviser ce chapitre.

1.4 *Maladies prioritaires et vaccinations*

Lors de sa réunion de [septembre/octobre 2025](#), le GTRAM a formulé des observations sur les [termes de référence](#) et les activités prévues pour un nouveau groupe *ad hoc* chargé de mettre à jour la Liste de l'OMSA des maladies animales prioritaires pour lesquelles les vaccins pourraient réduire considérablement l'utilisation des antimicrobiens (UAM). Cela fait suite à l'adoption de la [Résolution n° 29](#) lors de la 92^e Session générale de l'OMSA, ainsi qu'à [l'Engagement n° 72 de la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies \(AGNU\) sur la RAM de 2024](#), qui stipule de : « *Faire en sorte que soient définies, d'ici à 2030, des stratégies de vaccination animale assorties d'un plan de mise en œuvre et prévoyant notamment une coopération internationale, compte tenu de la liste de l'Organisation mondiale de la santé animale concernant les maladies prioritaires pour lesquelles des vaccins pourraient permettre de réduire l'utilisation d'antimicrobiens, [...] en fonction des contextes nationaux et sur la base de données scientifiques probantes* ». La Liste sera établie selon une approche progressive afin de couvrir différents secteurs, en commençant par la volaille, les porcs et les poissons, qui ont été jugés prioritaires car il s'agit de secteurs de production animale en forte croissance, d'après les prévisions de production.

1.5 *Forum « Agir maintenant, investir intelligemment : Partenaires pour lutter contre la RAM »*

Lors de sa [réunion de mars 2026](#), le GTRAM a participé au [forum « Agir maintenant, investir intelligemment : Partenaires pour lutter contre la RAM »](#), organisé le 24 mars 2026 par l'OMSA en collaboration avec [l'Organisation de coopération et de développements économiques \(OCDE\)](#), qui a réuni des partenaires afin de pérenniser et de soutenir les actions menées pour lutter contre la RAM.

Ce forum a mis en avant les initiatives fructueuses menées par l'OMSA, l'OCDE et leurs partenaires, tout en soulignant les liens entre la RAM et les priorités mondiales, notamment le changement climatique, la résilience économique et la préparation aux pandémies. [La vision stratégique quinquennale de l'OMSA](#) a été présentée ([annexe 1](#)), notamment les projets menés conjointement avec l'OCDE et les axes de partenariat. Il est essentiel de maintenir et d'accroître les investissements dans ces domaines afin de faire progresser les engagements pris dans le cadre de la [Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la RAM de 2024](#) d'ici à 2030 et de mettre en œuvre le Plan d'action mondial actualisé pour combattre la RAM (2026-2030). En soutenant le Fonds mondial de l'OMSA, les partenaires financiers peuvent contribuer à lutter contre la menace de la RAM et à améliorer durablement la santé et le bien-être des animaux.

1.6 *Traitements alternatifs aux antimicrobiens*

Lors de ses réunions de janvier 2026 et de [mars 2026](#), le GTRAM a formulé des observations sur le plan d'un article consacré aux alternatives aux antimicrobiens, élaboré en réponse à la Recommandation n° 8 formulée lors de la [deuxième Conférence mondiale de l'OMSA sur la RAM](#) de 2018, qui visait à explorer la possibilité d'élaborer des normes ou des lignes directrices relatives aux vaccins autogènes et à d'autres alternatives aux agents antimicrobiens, y compris des orientations en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité, en tant qu'outils permettant de réduire le recours aux agents antimicrobiens.

Le plan de cet article a été rédigé par une équipe d'auteurs issus de [l'Agence britannique pour la santé animale et végétale \(APHA\)](#) (Laboratoire de référence de l'OMSA pour la RAM), de [l'Agence nationale française de sécurité sanitaire \(ANSES\)](#) (Centre collaborateur de l'OMSA pour les produits vétérinaires) et de l'OMSA. Cet article, qui sera publié début 2027, n'est pas

un document d'orientation ; il dresse un état des lieux de la situation mondiale actuelle en matière d'alternatives aux antimicrobiens. Les Membres peuvent demander à l'OMSA d'élaborer des documents d'orientation s'ils le jugent nécessaire.

1.7 Base de données mondiale ANIMUSE

[ANIMUSE](#) (la base de données mondiale sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux) permet d'analyser les quantités d'antimicrobiens au niveau des Membres, la biomasse animale et les classements ajustés. Le GTRAM a été informé des dernières avancées concernant les principales activités d'ANIMUSE lors de ses réunions de [septembre/octobre 2025](#) et de [mars 2026](#).

1.7.1 Cycles de collecte de données

Lors de [sa réunion de mars 2026](#), le GTRAM a été informé des changements à venir concernant le système de notification ANIMUSE, visant à améliorer la diffusion des données et leur visibilité afin de remédier à la baisse du nombre de soumissions de données par les Membres. Les premiers résultats des données de l'UAM seront publiés dans le cadre du rapport sur [La situation mondiale de la santé animale](#) (SOWAH) en mai 2026, tandis que le rapport complet sera désormais publié chaque année à l'occasion de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance à la RAM (WAAW) en novembre. Ces rapports mettront davantage l'accent sur les progrès réalisés par les Membres en matière de réduction de l'UAM, conformément à l'[Engagement n° 69 de la Déclaration politique de l'AGNU sur la RAM de 2024](#), qui stipule : « Veiller à réduire de manière significative, d'ici à 2030, la quantité d'antimicrobiens utilisés à l'échelle mondiale dans le système agroalimentaire par rapport au niveau actuel, en prenant en considération les contextes nationaux... ».

1.7.2 Ateliers sur l'institutionnalisation

Lors de sa [réunion de septembre/octobre 2025](#), le GTRAM a formulé des recommandations sur la manière d'accroître le nombre de rapports nationaux sur l'UAM rédigés et publiés par les Membres ayant participé aux ateliers de l'OMSA sur l'institutionnalisation de l'UAM. Ces ateliers ont été conçus pour permettre aux Membres de rédiger un rapport national de surveillance et d'y inclure des recommandations essentielles à l'intention des décideurs politiques en vue de la mise en œuvre de mesures concrètes. Sur les 24 participants aux trois ateliers organisés en 2024-2025 en Afrique anglophone et francophone, ainsi que dans les régions de l'Asie et du Pacifique, seuls six Membres ont entamé ou achevé le processus de rapport. L'OMSA encourage vivement ses Membres à publier leurs rapports nationaux de surveillance de l'UAM.

1.8 Programme sur les produits vétérinaires de qualité inférieure et falsifiés (PVQIF)

Lors de sa [réunion de septembre/octobre 2025](#), le GTRAM a formulé des commentaires sur deux documents d'orientation portant sur :

- la surveillance post-commercialisation des médicaments vétérinaires basée sur les risques et les bonnes pratiques de fabrication,
- les considérations relatives aux bonnes pratiques de distribution à prendre en compte par les autorités compétentes et le secteur privé.

Le GTRAM a également été informé des remarques des Commissions spécialisées sur la manière d'inclure les PVQIF dans les normes de l'OMSA. La Commission du Code a recommandé de modifier les chapitres [3.2. Qualité des Services vétérinaires](#) et [3.4. Législation vétérinaire](#), ainsi que la [Section 6](#). La Commission des normes biologiques a accepté d'affiner le [chapitre 1.1.8 b](#), en ajoutant la « surveillance post-commercialisation basée sur les risques » dans la section relative au contrôle de la commercialisation. Une proposition de révision sera soumise à la Commission du Code et à la Commission des normes biologiques en février 2027.

Lors de ses réunions de juillet 2025 et [mars 2026](#), le GTRAM a assisté à une démonstration de TRUVET, le système d'alerte mondial de l'OMSA pour les PVQIF. TRUVET a été développé à la suite de l'adoption de la [Recommandation n° 6 lors de la deuxième Conférence mondiale de l'OMSA sur la RAM](#) en 2018 et est maintenant officiellement mis en œuvre à la suite de la [Recommandation n° 6 dans le cadre de la Résolution n° 29](#) de la 92^e Session générale de l'OMSA de 2025. La plateforme est actuellement en phase de « préproduction », et il est prévu de la lancer progressivement d'ici la mi-avril et de la lancer complètement en mai, après la 93^e Session générale de l'OMSA en mai 2026. Un tableau de bord du système a été créé avec des fonctionnalités comprenant une base de données sur les PVQIF et une fonction de comparaison entre les Membres au niveau régional et mondial. Un atelier organisé en Afrique francophone en janvier 2026 a permis de tester les principaux aspects du système et de recueillir les commentaires des participants, qui ont été transmis aux développeurs informatiques en vue de l'amélioration de TRUVET.

1.9 Déclaration politique sur la RAM de la 79^e Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)

1.9.1 Plan d'action mondial pour combattre la RAM

Le Plan d'action mondial pour combattre la RAM a été élaboré par l'OMS et adopté par l'Assemblée mondiale de la santé en 2015. Ceci a été suivi par l'adoption du Plan d'action mondial par l'OMSA lors de la 84^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués en 2016, par le biais de la [Résolution n° 36](#).

En septembre 2024, la [Déclaration politique de l'AGNU sur la RAM](#), adoptée lors de la 79^e AGNU, a appelé à la mise à jour du Plan d'action mondial pour combattre la RAM ; un groupe restreint du Secrétariat conjoint de la Quadripartite sur la RAM révisé ce Plan depuis novembre 2024.

Le [processus de révision](#) mené par les organisations de la Quadripartite a notamment porté sur les points suivants :

- Une analyse contextuelle et une consultation écrite ouverte en ligne sur le Plan d'action mondial existant afin d'informer l'élaboration de l'avant-projet de document ;
- Une seconde consultation ouverte en ligne pour recueillir des commentaires sur l'avant-projet de document via la Plateforme des partenariats multi-partites sur la RAM (MSPP) ;
- Des consultations formelles menées sur le projet de la première version du Plan d'action mondial pour combattre la RAM révisé auprès des membres de chaque organisation de la Quadripartite. Les commentaires de chaque membre ont été analysés et utilisés pour éclairer la consolidation du projet final du Plan par les organisations de la Quadripartite ; le GTRAM a soutenu l'OMSA dans ce processus.

Lors de sa [réunion de mars 2026](#), le Conseil de l'OMSA a salué la mise à jour du Plan et souligné son importance pour le renforcement de la réponse mondiale à la RAM. Le Conseil a approuvé la proposition de soumettre le Plan actualisé à l'examen de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA lors de la 93^e Session générale de l'OMSA.

Lors de sa [réunion de mars 2026](#), le GTRAM a validé le Plan d'action mondial mis à jour et a recommandé à la Directrice générale de l'OMSA de le présenter à l'Assemblée mondiale des Délégués pour adoption par le biais de la Résolution n° 19, lors de la 93^e Session générale de l'OMSA en mai 2026. Cette recommandation était subordonnée à deux conditions : l'inclusion de modifications spécifiques relatives à la santé animale (aux paragraphes n° 8, n° 35 et n° 38) et l'accord des membres de l'OMS sur les paragraphes n° 37 et n° 45, relatifs au transfert de technologie.

La FAO, le PNUE et l'OMS suivent chacun des processus de gouvernance différents pour formaliser l'adoption de la version actualisée du Plan d'action mondial pour combattre la RAM par les quatre organisations de la Quadripartite.

1.9.2 VetAWaRe

Lors de sa [réunion de septembre/octobre 2025](#), le GTRAM a apporté sa contribution à une note de synthèse sur l'élaboration d'une Liste VetAWaRe afin de remplir [l'Engagement n° 7](#) de la quatrième Conférence ministérielle de haut niveau sur la RAM (Jeddah, Arabie saoudite, novembre 2024) visant à encourager l'OMSA, en consultation avec ses Membres, à élaborer des orientations mondiales en matière de bon usage fondées sur des données scientifiques, telles qu'un équivalent vétérinaire du cadre AWaRe (Accès, À surveiller, Réserve) de l'OMS, afin de faciliter l'amélioration des orientations, le ciblage et l'évaluation de l'utilisation appropriée des antibiotiques chez les animaux. Le GTRAM a recommandé qu'un groupe *ad hoc* soit chargé d'élaborer une liste VetAWaRe unique, applicable à toutes les espèces animales, et a rédigé des termes de référence pour un tel groupe *ad hoc*.

Lors de sa [réunion de mars 2026](#), le GTRAM a été informé que l'OMSA avait soumis la note de synthèse à l'Arabie saoudite au début de l'année 2026 pour qu'elle envisage de la soutenir, parallèlement à une note de synthèse couvrant les plans de la troisième Conférence mondiale sur la RAM, prévue en 2027, sur laquelle le GTRAM a tenu une séance de réflexion lors de sa [réunion de septembre/octobre 2025](#). Le GTRAM a conseillé d'envisager d'obtenir les résultats suivants pour la conférence :

- Données et éléments probants : amélioration de l'utilisation des données existantes ; déclaration obligatoire et transparente de l'UAM et de la RAM via ANIMUSE ; systèmes de données réelles assistés par l'intelligence artificielle ;
- Financement et durabilité : mécanismes de financement durables et équitables dans tous les secteurs ; soutien au développement de vaccins et de diagnostics ;
- Politique et gouvernance : harmonisation avec la [Déclaration politique de l'AGNU sur la RAM de 2024](#) et le Plan d'action mondial révisé ; révision de la stratégie et de la feuille de route de l'OMSA en matière de RAM ;
- Changement de comportement et bon usage : formation des futurs prescripteurs ; utilisation responsable des antimicrobiens ; élimination progressive des antimicrobiens utilisés comme stimulateurs de croissance ; exemples de réussite et enseignements tirés ;
- Innovation et collaboration : lancement de VetAWaRe ; renforcement de l'engagement du secteur privé ; coordination intersectorielle ; intégration dans des programmes mondiaux plus larges.

1.9.3 Groupe indépendant pour les données probantes en faveur de l'action contre la RAM (IPEA)

Lors de sa [réunion de septembre/octobre 2025](#), le GTRAM a été informé du projet de document fondateur visant à établir l'IPEA, conformément à la [Déclaration politique de l'AGNU sur la RAM](#) de septembre 2024. L'IPEA servira de mécanisme mondial visant à faciliter la production et l'utilisation de données scientifiques plurisectorielles afin d'aider les Membres dans leurs efforts pour lutter contre la RAM. Les projets de documents relatifs à l'IPEA ont fait l'objet d'une série de consultations tout au long de l'année 2025, y compris les contributions du GTRAM. À partir de 2026, les efforts se concentrent sur la finalisation de la révision des projets de documents sur la base des commentaires des États Membres de l'ONU, en vue du lancement de l'IPEA.

2. Conclusion

L'OMSA remercie les membres du GTRAM pour leur engagement continu envers le groupe et leur soutien dans la mise en œuvre de la [Stratégie de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente](#), ainsi que des recommandations de la [deuxième Conférence mondiale de l'OMSA sur la RAM et l'utilisation prudente des antimicrobiens](#).

Outre les activités de sa feuille de route principale prévues pour 2026-2027, le GTRAM continuera à apporter son soutien sur :

- Les activités de renforcement des capacités de l'OMSA en matière de RAM : développement de modules en ligne en suspens à inclure dans le [CP8 - Utilisation prudente des antimicrobiens et autres produits vétérinaires](#) ;
- La [Liste des médicaments vétérinaires essentiels \(EVML\)](#) en cours d'élaboration par [Brooke](#) et [World Veterinary Association \(WVA\)](#), pour laquelle le GTRAM a formulé plusieurs séries de commentaires, dont le plus récent lors de sa [réunion de septembre/octobre 2025](#) ;
- L'élaboration d'une définition du *bon usage* des antimicrobiens (*de l'anglais, antimicrobial stewardship*), sur la base des travaux publiés dans la [Revue scientifique et technique de l'OMSA autour de la RAM](#), comme discuté lors de la réunion du GTRAM de [septembre/octobre 2025](#) ;

De plus amples informations sur le GTRAM et sa feuille de route sont disponibles ici : [Groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens - OMSA](#).

Annexe 1. La vision 2026-2030 de l'OMSA concernant la RAM, comprenant quatre domaines d'investissement prioritaires



AMR already contributes to **over 1 million human deaths** worldwide each year and to **annual GDP losses of US\$17 billion** in livestock production systems. Without coordinated action, these figures are expected to rise, reaching staggering levels **by 2050**:

39 Million human deaths **US\$ 1.7** trillion in annual global livestock GDP losses

Drug-resistant pathogens do not respect borders. Resistant bacteria circulating in animals can spread to humans, plants, the environment and across entire supply chains. The **2024 United Nations Political Declaration** on AMR confirms a formal global consensus: AMR demands immediate, coordinated and well-financed action across all sectors.

Every global agenda has an AMR dimension. Those that embrace it will deliver stronger, more durable results. Those overlooking it are putting at risk every investment made.

If left unaddressed, antimicrobial use (AMU) in agri-food systems risks accelerating resistance at a scale that will undermine decades of medical progress, and negatively impact food security and economic prosperity worldwide.

Prevention Pays

Current investment to effectively tackle AMR in animal health remains critically insufficient. Public and philanthropic sources allocated only **7% of total AMR research and development funding to animal health between 2017 and 2024**. This is just 6 cents out of every US\$10 directed to animal vaccine research and development. Meanwhile, the cost of inaction is alarming: cumulative GDP losses from animal-to-human transmission of resistant pathogens could reach up to **US\$5.2 trillion** in by 2050.

Yet the animal health sector is also where some of the most proven, cost-effective interventions, including vaccination, biosecurity, surveillance and stewardship, can generate outsized returns for both animals and people.

US\$ 120 Billion GDP gain: from achieving 30% reduction in livestock AMU within 5 years **US\$ 7.7** Trillion costs averted: Through One Health AMR actions & focus on animal health stewardship

WOAH, your partner in animal health

WOAH is the only intergovernmental body mandated to set science-based international standards for animal health, including those addressing AMR and AMU in animals. With more than 100 years of institutional expertise, WOA has technical credibility among governments, industry, and academia, as well as a proven capacity to identify and collaborate with multiple relevant partners. This makes WOA an unique actor for addressing AMR in the animal health sector, through a platform that reaches every corner of the globe.

• A global infrastructure to drive change

183 Members under one governance framework **300+** Reference Centres worldwide

WOAH is also a founding and key actor in the **Quadripartite** alliance with FAO, UNEP and WHO

• Science-based AMU/AMR standards

WOAH develops and updates standards to **prevent and control animal diseases**, considering **vaccination, biosecurity and animal welfare**, as well as guiding the prudent use of antimicrobials. WOA also supports its Members in effectively implementing these standards at national and regional level.

• Filling critical data gaps for evidence-based decisions

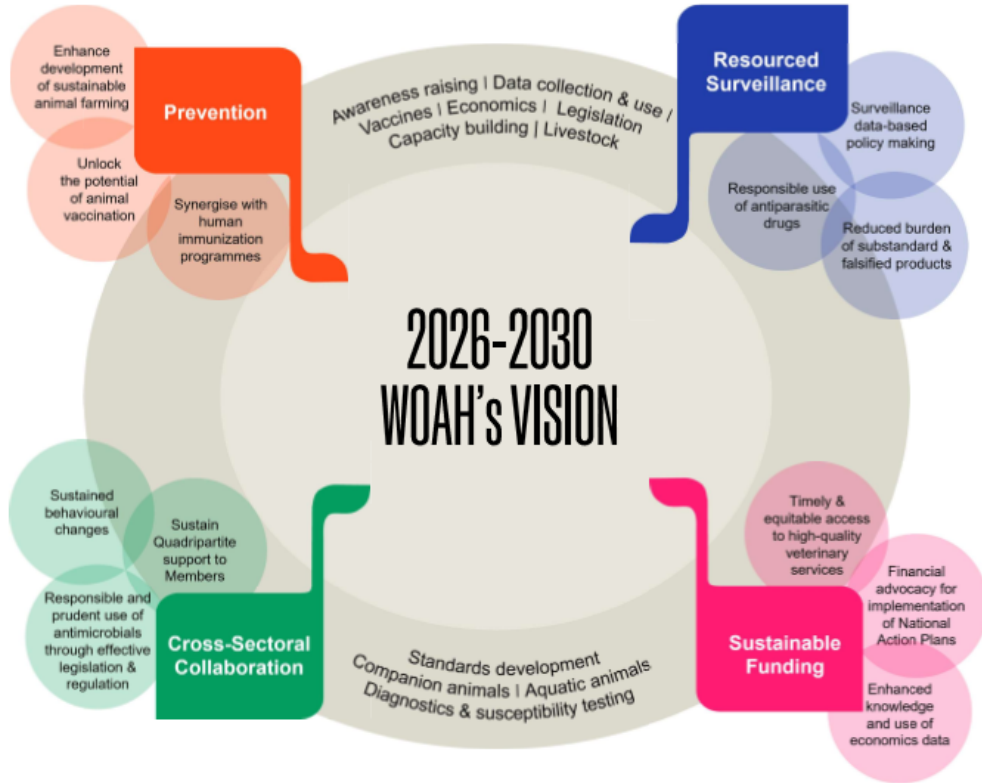
150+ Members contribute annually to WOA's ANIMUSE **80+** Members participated in WOA's V-SAFE pilot system

• Global partnerships to translate commitments into action

70+ Memoranda of Understanding signed with partners in the veterinary & pharmaceutical sectors, producer organisations, international organisations and NGOs

Investment needs: Four Priority Pillars

With an overall investment of €20 million, WOAAH's five-year (2026-2030) AMR roadmap will be able to achieve:



How to partner with WOAAH



Through supporting WOAAH's World Animal Health and Welfare Fund (World Fund), a multi-donor trust fund built by voluntary contributions from Members, intergovernmental organisations, philanthropic foundations, the private sector and other sources, our Resource Partners are part of our global effort to sustainably improve animal health and welfare worldwide.

**Act now, invest smart
by partnering with WOAAH to tackle AMR**

March 2026

These four priority pillars comprise WOAAH's support to the animal health sector to honor the commitments from the United Nations Political Declaration on AMR by 2030, as well as to effectively implement the updated Global Action Plan on antimicrobial resistance 2026–2036.

Contacts

Javier Yugueros-Marcos

Head
Veterinary Products
& Drug Resistance
Department

j.yugueros-marcos@woah.org

Emily Tagliaro

Head
Resource Mobilisation
& Financial Partnerships
Department

e.tagliaro@woah.org

www.woah.org

